

31.—Bétail des Indiens, par province ou territoire, 1950

Province ou territoire	Chevaux			Bêtes à cornes			
	Étalons	Hongres et juments	Poulains	Bœufs	Bouvlons	Vaches laitières	Jeune bétail
Île du Prince-Édouard.....	—	11	1	1	8	15	14
Nouvelle-Ecosse.....	1	44	1	3	—	58	33
Nouveau-Brunswick.....	—	25	—	—	—	5	2
Québec.....	2	375	45	29	61	890	438
Ontario.....	24	2,257	143	89	529	3,022	1,881
Manitoba.....	—	2,226	47	28	185	796	538
Saskatchewan.....	4	5,592	142	59	782	1,900	1,449
Alberta.....	167	8,256	899	243	1,697	7,522	4,719
Colombie-Britannique.....	104	5,714	570	227	2,463	7,112	4,452
Territoires du Nord-Ouest et Yukon.....	2	25	—	—	—	—	—
Total.....	304	24,525	1,848	679	5,735	21,320	13,526

Les Esquimaux.—Les Esquimaux du Canada sont établis surtout au nord de la limite forestière sur la lisière septentrionale du continent et sur le bord des îles de l'archipel de l'Arctique et de la baie d'Hudson. La majorité d'entre eux vivent sur la côte et tirent des mammifères de la mer une grande partie de leur nourriture, de leur combustible et de leur vêtement. On en trouve cependant de petites bandes à l'intérieur des districts de Keewatin et de Mackenzie qui se nourrissent presque entièrement de poisson et de caribou.

L'économie de ces peuples nomades repose sur la chasse, la pêche et le piégeage. La chasse et la pêche leur procurent le nécessaire pour se nourrir, se chauffer, se vêtir et s'abriter; quant au piégeage, il leur permet d'échanger des pelleteries contre les marchandises des Blancs. Mais, déjà précaire, leur existence l'est davantage du fait des variations numériques des animaux à fourrure ou autres et des fluctuations marquées du prix des pelleteries d'une année à l'autre.

Au recensement de 1951, on comptait au Canada 9,733 Esquimaux, dont 6,822 dans les Territoires du Nord-Ouest, 1,958 dans le nord du Québec et 769 à Terre-Neuve et au Labrador.

L'administration des affaires des Esquimaux relève du ministère des Ressources et du Développement économique, dont le but est d'aider ces peuplades à s'adapter aux progrès de la civilisation et en définitive, à se développer au point de pouvoir accéder pleinement aux droits et responsabilités de la citoyenneté.

Il devient très difficile de laisser à la nature le soin de soutenir la population indigène. Afin de conserver les ressources naturelles nécessaires à la subsistance des Esquimaux, on a créé des réserves de gibier où seul l'indigène peut chasser et piéger. Les règlements de la chasse et de la pêche assurent une sage utilisation des ressources naturelles et la Gendarmerie royale du Canada veille à encourager les pratiques propres à maintenir le gibier de terre et de mer. Depuis plusieurs années, le gouvernement fédéral garde un troupeau de rennes, près d'Aklavik, dans l'intention surtout d'améliorer la situation économique des Esquimaux. Des études se poursuivent en vue de déterminer si d'autres régions se prêtent à ce genre d'élevage et d'établir la possibilité de mettre en valeur d'autres ressources, comme les pêcheries. La *Canadian Handicraft Guild*, grâce à un octroi du gouvernement fédéral, encourage l'artisanat esquimau, dont les sculptures sur saponite, ivoire et bois et les articles faits de peaux et de fourrures trouvent un excellent marché.